



Je suis **expert en automobile**

Je souhaite évoluer vers un autre métier
gestionnaire de parc de véhicules



MÉTIER

Le **gestionnaire de parc de véhicules**

assure la gestion logistique, administrative et technique du parc. Il planifie le renouvellement des véhicules, les opérations de réparation, d'entretien ainsi que les visites techniques.

Il peut en assurer le suivi opérationnel : optimisation de la taille du parc, ajustement des contrats et coordination de l'activité du personnel d'atelier.

Ce métier existe principalement dans les entreprises gérant des flottes de véhicules, chez les loueurs, voire dans les services techniques des collectivités territoriales.

Ce métier s'exerce sous statut de salarié (du privé ou du public) plus rarement d'indépendant (pour les franchises de loueurs de véhicules).

ACCÈS AU MÉTIER

Généralement, les gestionnaires ont un parcours antérieur dans le secteur automobile, soit dans la réparation automobile, soit dans le domaine de la gestion opérationnelle de la flotte, soit dans la gestion technique (investissements, suivis techniques, optimisation des investissements...), mais peuvent également (pour les loueurs notamment) avoir seulement une expérience dans un domaine commercial.

Pour un emploi dans la fonction publique territoriale, le passage d'un concours d'entrée est nécessaire.

FORMATION, CERTIFICAT OU DIPLÔME

Niveau BAC + 2

- BTS Maintenance des véhicules option A voitures particulières.

Seules les certifications inscrites au RNCP, et en cours de validité lors de la rédaction de cette fiche, sont répertoriées.

Cette liste est susceptible d'évoluer. Pour plus d'informations, consulter le site de France Compétences.

PARCOURS DE MOBILITÉ

L'expert en automobile peut évoluer vers le métier de gestionnaire de parc automobile car une partie de ses compétences est transférable vers ce métier. Son expertise technique et principalement ses compétences en évaluation des dommages, en estimation des réparations (coûts, méthodes), en négociation avec les garagistes sont des atouts qu'il peut valoriser, notamment pour garantir la fiabilité technique des véhicules, planifier le renouvellement du parc, les opérations de réparation, d'entretien, les visites techniques et une optimisation des coûts d'utilisation des véhicules.

COMPÉTENCES TRANSFÉRABLES

Indications synthétiques sur les activités du métier d'expert en automobile dont les compétences sont transférables pour l'exercice du métier de gestionnaire de parc de véhicules.

Activités de l' expert en automobile	Degré de transférabilité vers gestionnaire de parc de véhicules
Expertise technique	
Expertise juridique	
Activités de conciliation/médiation ou conseil	

Fort

Faible ou sous certaines conditions (niveau de responsabilité, d'autonomie...)

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR/À DÉVELOPPER

- Maîtrise de la gestion commerciale (pour les loueurs).
- Exploitation opérationnelle de la flotte.

ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

L'activité se déroule en bureau et sur site (garages, parkings, en clientèle...).

AUTRES APPELLATIONS

- Responsable de parc automobile
- Chef de garage
- Gestionnaire de flotte

ALLER PLUS LOIN

- www.orientation.com
- www.francecompétences.fr

Afin d'en faciliter la lecture, les termes de cette fiche sont au masculin sans contrevenir au principe d'égalité entre les femmes et les hommes.